



Formation

MAC Acteur PRAP 2S

Acteur en prévention des risques liés à l'activité physique en sanitaire et médico-social
Durée 14 heures en présentiel (dont 7 heures consacrées à l'ALM)

Public concerné : Tous les salariés du domaine sanitaire et médico-social.

Prérequis : Être ou avoir été certifié ACTEUR PRAP 2S

Objectif : Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement et apporter son retour d'expérience en tant qu'acteur PRAP.

Compétences du document de référence	Contenu
DC 1 : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement	<ul style="list-style-type: none">✓ L'Accident du Travail, la Maladie Professionnelle.✓ Les enjeux humains, financiers et réglementaires.✓ La démarche de prévention et les acteurs de la prévention.✓ Les risques, définition, familles de risques, les facteurs de risques, l'évaluation.
DC 2 : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues	<ul style="list-style-type: none">✓ Notions d'anatomie, de physiologie, pathologie.✓ Les déterminants de l'activité.✓ Méthodologie de repérage des situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances du corps humain et ses limites.✓ L'analyse de l'activité lors d'une situation dangereuse.
DC 3 : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention	<ul style="list-style-type: none">✓ Les pistes d'améliorations des conditions de travail dans les domaines : humains, organisationnels, techniques.✓ La remontée d'informations auprès de la hiérarchie.✓ Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts à ses situations.
DC 4 : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi	<ul style="list-style-type: none">✓ L'ALM dans la démarche de prévention et ses enjeux.✓ Les fondamentaux de la démarche ALM : introduction du schéma décisionnel.✓ Les déplacements naturels, les capacités, l'évaluation des risques, la prise en compte de l'environnement, les modalités d'assistance, la situation d'accompagnement



Méthodes et moyens : Le stage alterne exposés théoriques, apports de connaissances, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, et s'appuie sur le retour d'expérience des stagiaires sur les 2 dernières années. Les supports utilisés seront ceux d'Actitude ainsi que des documents édités par l'INRS.

Evaluation et validation : Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation de l'acteur PRAP 2S.

A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation individuelle de formation. Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux exigences des épreuves certificatives, pourront prétendre à l'obtention d'un certificat d'ACTEUR PRAP 2S délivré par l'INRS.

Evaluation des résultats : Chaque participant recevra un formulaire d'évaluation à l'issue de la formation. Un questionnaire à froid sera proposé à l'entreprise afin de mesurer les acquis de la formation et de permettre une réflexion sur les actions à mettre en œuvre en tant qu'acteur PRAP 2S pour favoriser la prévention des risques dans l'entreprise ou l'établissement.

Le formateur : L'encadrement de cette formation est assuré par un(e) formateur(trice) PRAP 2S certifié(e) par l'INRS.

Durée et modalités de la formation : La durée totale de la formation est de 14 heures de face à face pédagogique : réparties en 2 jours consécutifs.

L'effectif maximum est de 10 stagiaires.

Afin de conserver sa certification et ses compétences acquises, le maintien et l'actualisation des compétences (MAC Acteur PRAP 2S) d'une durée de 14h00 est obligatoire tous les 24 mois.

PROGRAMME

MAC ACTEUR PRAP 2S

Acteur en prévention des risques liés à l'activité physique en sanitaire et médico-social

Jour 1	Désignation
Matin 8h30 – 12h	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouverture de la formation✓ Présentation du formateur, des apprenants, du programme, des objectifs et enjeux de la formation et recueil des attentes et retours d'expérience✓ La démarche de prévention et les acteurs dans l'entreprise✓ Le mécanisme d'apparition du dommage et les risques de son métier✓ Le corps humain : son fonctionnement et ses limites✓ Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
Après-Midi 13h30 – 17h	<ul style="list-style-type: none">✓ Observation et description de son travail dans sa complexité✓ Les causes et effets des risques de son travail✓ Être force de proposition dans l'amélioration de sa situation de travail✓ La transmission des informations : Qui ? Quoi ? Comment ?✓ L'épreuve certificative des domaines de compétences 1, 2 et 3

Jour 2	Désignation
Matin 8h30 – 12h	<ul style="list-style-type: none">✓ Le schéma décisionnel au travers des déplacements naturels de la personne aidée pour se mouvoir : Les déplacements 1 à 10✓ Les aides techniques dans l'accompagnement de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi✓ La démarche ALM : les enjeux d'un accompagnement à la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi-même
Après-Midi 13h30 – 17h	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise en œuvre du schéma décisionnel dans l'accompagnement de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi✓ L'épreuve certificative du domaine de compétence 4 : Accompagner la mobilité de la personne aidée au travers du schéma décisionnel ALM, en apportant une réponse adaptée✓ Clôture de la formation : bilan et recueil du ressenti des apprenants

Matériel obligatoire PRAP 2S

Matériel	Obligatoire	Conseillé	nombre	Caractéristiques minimales	Caractéristiques préconisées
	Pour la formation et l'évaluation	Pour la formation			
Lit médicalisé	X		1 pour 5 stagiaires maximum	<ul style="list-style-type: none"> - Réglable électriquement (hauteur, relève-buste) - Potence et poignée réglables (point d'ancrage et en hauteur) - Barrières escamotables 	<ul style="list-style-type: none"> - Plicature du relève-buste au niveau du bassin - Plicature du genou - Hauteur permettant de descendre à 29 cm - Remise à plat d'urgence - Demi-barrières - Barres de redressement
Fauteuil roulant manuel	X		1	<ul style="list-style-type: none"> - Accoudoirs escamotables - Repose-pieds 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglable à différentes tailles
Fauteuil	X		1	<ul style="list-style-type: none"> - Accoudoirs réglables en hauteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclinaison - Roulettes - Repose-pieds amovible - Accoudoirs réglables en profondeur - Assise réglable en hauteur
Lève-personne électrique roulant	X		1	<ul style="list-style-type: none"> - 3 tailles différentes minimum de harnais de type universel (en U) - Possibilité de prendre en charge une personne au sol 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de harnais
Lève-personne électrique suspendu sur rail		X	1	<ul style="list-style-type: none"> - 3 tailles différentes minimum de harnais de type universel (en U) 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de harnais
Verticalisateur électrique	X		1	<ul style="list-style-type: none"> - 3 tailles différentes minimum de harnais adaptés au modèle 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'écartement des fourches
Draps de glisse	X		2	<ul style="list-style-type: none"> - 90 cm X 90 cm minimum - Glissant sur les 2 faces - Sans poignées 	
Rollbord®		X	1	<ul style="list-style-type: none"> - 40 cm X 165 cm minimum 	
Déambulateur		X	1	<ul style="list-style-type: none"> - Réglable en hauteur 	
Cannes		X	2	<ul style="list-style-type: none"> - Canne simple - Cannes anglaises 	
Coussin unidirectionnel		X	1		